

Compte de Résultat

1/2

				31/ 03/ 2024	31/ 03/ 2023
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	314 559		314 559	240 750
	Montant net du chiffre d'affaires	314 559		314 559	240 750
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			24 876	9 955
	Autres produits			2	644
Total des produits d'exploitation (1)			339 436	251 349	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			53 025	24 988
	Impôts, taxes et versements assimilés			2 503	1 102
	Salaires et traitements			160 993	122 458
	Charges sociales du personnel			117 889	81 837
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			3 936	792
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			8	1	
Total des charges d'exploitation (2)			338 354	231 178	
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 083	20 171	

Compte de Résultat

2 / 2

		31/ 03/ 2024	31/ 03/ 2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 083	20 171
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	393 051	610 000
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	9 230	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		402 281	610 000
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	7 398	8 028
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		7 398	8 028
RESULTAT FINANCIER		394 883	601 972
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		395 966	622 144
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		2 225
	Sur opérations en capital		840 000
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		842 225
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		19
	Sur opérations en capital		40 000
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 539	3 539
	Total des charges exceptionnelles	3 539	43 558
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(3 539)	798 667
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		3 243	29 733
TOTAL DES PRODUITS		741 718	1 703 574
TOTAL DES CHARGES		352 534	312 496
RESULTAT DE L'EXERCICE		389 184	1 391 078
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les reprises liées			
(4) dont intérêts concernant les reprises liées			

A.M.D.
Société à Responsabilité Limitée au capital de 352.010 euros
Siège Social : L'Autre Faubourg – 7 rue Sorel Tracy – Cellule A24/A25
49300 CHOLET
R.C.S ANGERS 813 255 411

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale,

décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 mars 2024, qui s'élève à 389.184 euros, de la manière suivante :

- | | |
|---|---------------|
| - à titre de distribution de dividendes | 200.000 euros |
| - le solde, soit la somme de
au poste « autres réserves ». | 189.184 euros |

Le dividende est mis en paiement à compter de ce jour.

L'assemblée générale prend acte de ce que les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, peuvent sur option, expresse et irrévocable, être soumises au barème progressif de l'impôt sur le revenu pour l'imposition des distributions qu'elles perçoivent. Dans cette hypothèse, les dividendes perçus sont pris en compte dans le revenu net global. Les revenus mobiliers inclus dans l'assiette du revenu global sont retenus pour leur montant net. Dans ce cadre, les dividendes perçus sont éligibles à l'abattement de 40% visé à l'article 158,3.2° du Code général des impôts. Les revenus mobiliers sont ainsi réduits, pour le calcul de l'impôt sur le revenu, de cet abattement égal à 40 % du montant brut perçu. Sont également déductibles du montant des revenus mobiliers les dépenses engagées pour l'acquisition ou la conservation des revenus. Une fraction de la CSG est par ailleurs déductible. Les distributions sont par ailleurs soumises aux prélèvements sociaux au taux global de 17,2 % dans les limites prévues par les dispositions de l'article L131-6 III 2° du code de la sécurité sociale et aux cotisations sociales pour le surplus.

A défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu, les distributions perçues par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumises de plein droit au prélèvement forfaitaire unique de 30 % (le « PFU ») consistant en une imposition à l'impôt sur le revenu à un taux forfaitaire unique de 12,8 %, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 % dans les limites prévues par les dispositions de l'article L131-6 III 2° du code de la sécurité sociale et aux cotisations sociales pour le surplus. Le PFU est assis sur le montant brut des revenus. L'abattement de 40 % sur les dividendes d'actions et revenus assimilés n'est pas applicable. De même, les dépenses engagées pour

l'acquisition ou la conservation des revenus ne sont pas déductibles. La CSG n'est pas non plus déductible.

Ceci exposé, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont, en tout état de cause, soumises au prélèvement forfaitaire obligatoire égal à 12,8 % du montant du dividende brut voté, qui doit être précompté par la société distributrice, qui n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu dû selon les modalités indiquées ci-dessus, mais qui s'imputera sur l'impôt sur le revenu dû comme un crédit d'impôt et dont l'excédent non imputé sur l'impôt dû sera restitué.

Toutefois, la société distributrice est autorisée à ne pas précompter ce prélèvement pour les associés dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) et à 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) et qui en font la demande à la société avant le 30 novembre de l'année précédant l'année de paiement du dividende en lui adressant une attestation sur l'honneur que son revenu fiscal de référence est inférieur aux seuils précités. Les prélèvements sociaux dus au taux de 17,2 % sur les distributions versées aux associés personnes physiques sont également en toute hypothèse, retenus puis payés par la société distributrice.

Il est indiqué qu'en l'absence de distribution de revenus d'autre nature, le montant des revenus éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts, sous réserve de l'assujettissement du bénéficiaire à l'impôt sur le revenu et de l'exercice par lui de l'option pour l'application du barème progressif, s'élève à 200.000 €, tandis que le montant des revenus distribués non éligibles audit abattement est nul.

Il est précisé que les cotisations sociales dues sur le montant des dividendes excédant 10 % du capital social, des primes d'émission et du solde moyen du compte courant d'associé seront prises en charge par la Société.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé :

- que les dividendes distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 se sont élevés à 160.000 € et qu'en l'absence de distribution de revenus d'autre nature, le montant des revenus éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts en matière d'impôt sur le revenu, sous réserve du régime fiscal du bénéficiaire et/ou de l'exercice par lui de l'option pour le barème progressif, s'est élevé à 160.000 €, tandis que le montant des revenus distribués non éligibles audit abattement était nul ;
- que les dividendes distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022 se sont élevés à 99.970,84 € et qu'en l'absence de distribution de revenus d'autre nature, le montant des revenus éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts en matière d'impôt sur le revenu, sous réserve du régime fiscal du bénéficiaire et/ou de l'exercice par lui de l'option pour le barème progressif, s'est élevé à 99.970,84 €, tandis que le montant des revenus distribués non éligibles audit abattement était nul ;

- que les dividendes distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021 se sont élevés à 85.000 € et qu'en l'absence de distribution de revenus d'autre nature, le montant des revenus éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts en matière d'impôt sur le revenu, sous réserve du régime fiscal du bénéficiaire et/ou de l'exercice par lui de l'option pour le prélèvement libératoire, s'est élevé à 85.000 €, tandis que le montant des revenus distribués non éligibles audit abattement était nul.

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par l'assemblée générale en date du 17 septembre 2024.

Certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script. The signature is written below a horizontal line.

A.M.D.

Société à Responsabilité Limitée au capital de 352.010 euros
Siège Social : L'Autre Faubourg – 7 rue Sorel Tracy – Cellule A24/A25
49300 CHOLET
R.C.S ANGERS 813 255 411

**BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

Certifiés conformes

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a final vertical stroke, positioned below a horizontal line.

Bilan Actif

		31/ 03/ 2024			31/ 03/ 2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	27 159	4 809	22 351	2 429
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 692 938		1 692 938	1 682 838
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		1 720 097	4 809	1 715 289	1 685 267
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	76 638		76 638	11 985
	Autres créances	301 602		301 602	142 529
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 212 367		1 212 367	1 425 998
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	1 590 607		1 590 607	1 580 512
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 310 704	4 809	3 305 896	3 265 778

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/ 03/ 2024	31/ 03/ 2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	352 010	352 010
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart s de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	35 201	26 505
	Réserve s st at ut aires ou contract uelles		
	Réserve s réglement ées		
	Aut res réserve s	1 606 205	383 824
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	389 184	1 391 078
Autres fonds propres	Subvent ions d'invest issement		
	Provisions réglement ées	12 405	8 866
Total des capit aux propres		2 395 005	2 162 282
Autres fonds propres	Produit s des émissi ons de t it res participat ifs		
	Avances condit ionnées		
Total des aut res fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunt s obligat aires convert ibles		
	Aut res emprunt s obligat aires		
	Emprunt s det tes auprès des ét ablissem ents de crédit (2)	823 231	1 022 654
	Emprunt s et det tes financiè res divers (3)	4 280	4 280
	Avances et acompt es reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Det tes fournisseur s et compt es ratt achés	11 645	14 089
	Det tes fiscale s et sociale s	71 734	62 473
	DETTES DIVERSES		
Produits constatés d'avance (1)	Det tes sur immobilisat ions et compt es ratt achés		
	Aut res det tes		
Total des det tes		910 890	1 103 496
Ecart s de conversion passif			
TOTAL PASSIF		3 305 896	3 265 778
Résultat de l'exercice exprimé en cent imes		389 183,79	1 391 077,60
(1) Det tes et produit s constat és d'avance à moins d'un an		289 471	282 892
(2) Dont concours bancair es cour ant s, et soldes crédit eurs de banque s et CCP			
(3) Dont emprunt s participat ifs			

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Règles et Méthodes Comptables

1 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 3 305 896 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 741 718 euros et un total charges de 352 534 euros, dégageant ainsi un résultat de 389 184 euros.

L'exercice considéré débute le 01/04/2023 et finit le 31/03/2024.
Il a une durée de 12 mois contre 6 mois pour l'exercice précédent.

HYPOTHESES DE BASE

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés de l'Autorité des Normes Comptables.
Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général.

METHODES DES COUTS HISTORIQUES

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

CHANGEMENT DE METHODE

Aucune modification n'est intervenue par rapport à l'exercice précédent.

2 – NOTES SUR LE BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilisation estimée des biens selon le système linéaire et/ou dégressif (et dérogatoire).

Pour les biens non décomposables, l'entité a opté pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.

L'entité a décidé d'inscrire en charge :
- les coûts d'emprunts liés aux acquisitions,

L'entité a décidé d'inscrire à l'actif :
- Les frais d'acquisition des titres

Les Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Matériel informatique : 3 ans
- Frais d'acquisition de titres de participation : 5 ans

Règles et Méthodes Comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'achat.

L'entité a décidé d'inscrire à l'actif les droits de mutations, commissions et frais d'actes dans le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur brute à la valeur d'inventaire à la date de clôture.

CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/ 03/ 2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport			19 899			19 899
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 302		3 958			7 260
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 302		23 858			27 159
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 682 838		10 100			1 692 938
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 682 838		10 100			1 692 938
TOTAL		1 686 140		33 958			1 720 097

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/ 03/ 2024
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles			
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre			
	sur sol d'autrui			
	instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels			
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			
	Matériel de transport		2 200	2 200
	Matériel de bureau, mobilier	873	1 736	2 609
	Emballages récupérables et divers			
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	873	3 936	4 809
TOTAL		873	3 936	4 809

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'ex er cice
Différentiel de dur ée et au	Mode dégr essif	Amort . fiscal ex ceptionnel	Différentiel de dur ée et au	Mode dégr essif	Amort . fiscal ex ceptionnel	
						</

Créances et Dettes

		31/ 03/ 2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	76 638	76 638	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	3 107	3 107	
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 130	2 130	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	292 130	292 130	
	Débiteurs divers	4 235	4 235	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	378 240	378 240	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/ 03/ 2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine	823 231	201 811	614 277	7 143
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	11 645	11 645		
	Personnel et comptes rattachés	15 887	15 887		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 752	30 752		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	24 162	24 162		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	933	933		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	4 280	4 280		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	910 890	289 471	614 277	7 143
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		198 784			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		4 280			

Produits à recevoir (avec détail)

	31/ 03/ 2024	31/ 03/ 2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	17 508	11 985	5 523	46,09
Autres créances	9 230		9 230	
TOTAL	26 738	11 985	14 754	123,1

Charges à payer (avec détail)

	31/ 03/ 2024	31/ 03/ 2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 626	3 266	(639)	-19,58
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 900	13 287	(2 387)	-17,97
Dettes fiscales et sociales	35 521	26 070	9 451	36,25
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	49 047	42 622	6 425	15,07

Capital social

		31/ 03/ 2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		35 201,00	10,0000	352 010,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		35 201,00	10,0000	352 010,00

Filiales et participations

	31/ 03/ 2024	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SARL 2ADP		1 029 067	100,00	442 272
SASU MAGELA		20 929	100,00	10 929
SASU CATEL			100,00	
2. Participations (10 à 50 %)				
SCI ALMA		50 594	10,00	(16 074)
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

Engagements financiers

	31/ 03/ 2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties MAGELA		175 000	
		175 000	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		175 000	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			